

Le JEU Mortel de l'été 2022 !

Une seule question... 1000 euros à gagner !



Suite à la conférence de presse organisée par l'association Pollinis à l'occasion de la remise de plus de 420 000 signatures de citoyennes et citoyens demandant le retrait des pesticides de la famille des SDHI, nous avons appris de la bouche de Madame Michèle Rivasi, députée européenne présente pour cette occasion, qu'un de ces SDHI, le Boscalid, venait d'être reconduit pour une bien curieuse raison retenue par la commission Européenne, laquelle ?

- L'application d'un tout nouveau principe, celui des trois **i** : **I**mprécaution, **I**nsouciance et **I**rresponsabilité ?
- Un motif administratif : dossier curieusement **I**ncomplet depuis des années ?
- Un dossier détaillé basé sur des études **I**ndépendantes qui montrent que ce délicieux pesticide SDHI est **I**noffensif pour tous les organismes vivants, depuis les bactéries jusqu'à l'homme en passant par les vers de terres, les poissons, les pollinisateurs, etc... Un dossier permettant de recommander l'addition de Boscalid aux biberons des bébés, dans l'eau de votre bain et pour nourrir vos chats et chiens ?

A vous de jouer ! (Attention, les réponses ne sont pas exclusives)

Si vous hésitez : rendez-vous sur « endSDHI.com » pour éclairer votre lanterne...

Réponse : _____

- Un dossier détaillé basé sur des études sérieuses et indépendantes qui montrent que ce délicieux pesticide SDHI est inoffensif pour tous les organismes vivants, depuis les bactéries jusqu'à l'homme en passant par les vers de terres, les poissons, les pollinisateurs, etc... Un dossier permettant de recommander l'addition de Boscalid aux biberons des bébés, dans l'eau de votre bain et pour nourrir vos chats et chiens ?
- Un motif administratif : dossier curieusement incomplet depuis des années ?
- L'application d'un tout nouveau principe, celui des trois **i** : **I**mprécaution, **I**nsouciance et **I**rresponsabilité ?